

À REMPLIR PAR LES REPRESENTANTS LEGAUX

En fin de 4^e, tous les élèves volontaires peuvent bénéficier d'une organisation spécifique des enseignements dans le cadre d'une admission en 3^e prépa-pro

Je soussigné(e) M , responsable légal de l'élève sollicite son affectation à la rentrée scolaire 2017/2018 en 3^e préparatoire aux formations professionnelles dans un des lycées professionnels ou collèges suivants :

Vœux (dans l'ordre)	NOM de l'établissement	Commune	Accessibilité (distance et mode de transport envisagé)
1			
2			

En cas de non admission votre enfant reste inscrit en 3^e dans son collège d'origine.

Le/...../ 2018

Signature du représentant légal :

ELEMENTS D'APPRECIATION
(au regard du niveau attendu en 4^e et non en fin de cycle)

Compétences du socle	Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Domaine 1	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit			
	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques			
Domaine 2	Organiser son travail personnel			
	Rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias			
	Coopérer et réaliser des projets			
Domaine 3	Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres			
	Connaître et comprendre la règle et le droit			
	Faire preuve de responsabilité, d'engagement et prendre des initiatives			

Nom	Prénom	RNIE
AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL		
AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE		
AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE		
DECISION DE L'IA-DASEN		
<p>Affectation en classe de 3^e prépa-pro :</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> V1</p> <p> <input type="checkbox"/> V2</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p>Si NON, motif du refus :</p> <p><input type="checkbox"/> la 3^e prépa-pro ne correspond pas aux besoins de l'élève</p> <p><input type="checkbox"/> capacité d'accueil atteinte</p> <p><input type="checkbox"/> Autre motif :</p>		<p>Le/...../2018</p> <p>Signature de l'inspecteur académie - directeur académique des services de l'éducation nationale ou de son représentant à la commission d'affectation :</p>

Pour une demande d'admission hors département, s'adresser au chef d'établissement ou au service scolarité de votre direction des services départementaux de l'Éducation Nationale :

- **Seine-et-Marne** – Cité administrative – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77 010 MELUN CEDEX
- **Seine-Saint-Denis** – 8 rue Claude Bernard – 93 008 BOBIGNY CEDEX
- **Val-de-Marne** – 68/70 avenue du Général De Gaulle – 94 011 CRETEIL